

### Défi ③ Action 3.1 : Aménager la rue pour le piéton

#### 1 DESCRIPTION DU PROJET

Le passage du jardin des Etangs Gobert à Versailles est ouvert au public depuis septembre 2013. Ce passage est un trait d'union paysager permettant de désenclaver le quartier de la gare de Versailles Chantiers en le reliant au quartier Saint Louis, cœur historique et commerçant de la ville. Il constitue une nouvelle maille du réseau piétonnier et aussi un lieu de détente et de promenade. Tous les cheminements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réaménagement complet du quartier en privilégiant les relations fonctionnelles entre la gare et la ville.

Outre la création d'un nouveau passage paysager et urbain entre les quartiers Saint-Louis et Chantiers ainsi que la revalorisation patrimoniale des anciens réservoirs d'eau du château en jardin public, imaginés par le paysagiste Michel Desvignes et l'architecte plasticienne Inessa Hansch, la reconversion de la friche ferroviaire en pôle d'échanges multimodal et en opération immobilière (création d'environ 40 000 m<sup>2</sup> de logements, de bureaux et reconversion d'une ancienne halle ferroviaire en salle de spectacles) a déjà été engagée.

La réalisation du passage du jardin des Etangs Gobert s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à faire progresser la pratique des modes actifs sur le territoire de la commune.

La ville de Versailles se prête à l'utilisation des modes actifs du fait de sa superficie et de son attrait urbain. Mais la présence de coupures urbaines (vastes îlots résidentiels clos, casernes militaires ou parcs) impose des détours sur le cheminement des piétons et pénalise de ce fait l'usage des modes actifs. Le passage du jardin des Etangs Gobert offre aujourd'hui un itinéraire alternatif beaucoup plus agréable et sécurisé permettant un raccourci de 60 mètres. Cette perméabilité sera renforcée une fois l'ensemble du réseau piétonnier du PEM abouti avec un raccourci de 180 mètres par rapport au trajet préalable.



La volonté de réhabiliter un patrimoine historique en dormance a aussi été un des objectifs du projet. Le site du jardin des Etangs Gobert comportait deux réservoirs de stockage d'eau du château de Versailles et un ensemble d'aménagements hydrauliques.

Le projet actuel conserve ce patrimoine historique en créant un poumon vert valorisant par la promenade des modes actifs.

## 2

### LES ACTEURS DU PROJET

Le projet a été porté par la ville de Versailles.

L'aménagement du jardin a nécessité un an et demi d'études et deux ans de travaux. Il a mobilisé différents acteurs : le conseil départemental des Yvelines, la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, les services de la ville et plusieurs entreprises.

Le coût des travaux s'établit à 3 049 700 €HT. Il a été financé par la ville de Versailles avec un cofinancement du conseil général des Yvelines et de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

## 3

### VIE ET SUITES DU PROJET

Le passage du jardin des Etangs Gobert est une maille nouvelle du réseau piétonnier de la Ville de Versailles. Il permet de résorber un effet de coupure important et constitue en ce sens un pas de plus vers la ville des courtes distances.

Le passage du jardin des Etangs Gobert est l'une des premières percées composant le maillage piétonnier du pôle d'échange multimodal de la gare de Versailles Chantiers.

## 4

### CONTACTS

Ville de Versailles : Cécile Gambelin, directrice de la voirie

Pour plus de précisions : [pduif@stif.info](mailto:pduif@stif.info)